

Votants : 86
Convocation du Conseil de Communauté :
le 8 janvier 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 janvier 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 janvier 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- MISE EN OEUVRE DE LA TLPE EN 2011 - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Françoise TALBOT, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Dominique VALLEE à Joël BOURCHENIN, Gérard LABORDERIE à Christian GRELIER, Rabah LAICHOIR à René MATHE, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Blanche BAMANA à Denis THOMMEROT, Chantal BARRE à Michel GENDREAU, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Danielle NICORA, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU à Maryvonne ARDOUIN, Annick DEFAYE à Hüseyin YILDIZ, Francis DUPONT à Stéphane PIERRON, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU à Bernard JOURDAIN, Nicole IZORE à Dominique BOUTIN-GARCIA, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Patrice LAPLACE à Christiane PINEAU, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Alain SAUVIAC à Bernard ADAM, Jean-Louis SIMON à Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Claude SUREAU à Gaëlle MANGIN, Jacques TAPIN à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Elsie COLAS, Patrick DELAUNAY, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Jacques BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Robert GOUSSEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 JANVIER 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – MISE EN OEUVRE DE LA TLPE EN 2011 - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN

Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur Proposition de la Présidente,

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a institué la mise en œuvre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) afin d'améliorer le cadre de vie en luttant contre la prolifération des panneaux publicitaires (enseignes et pré enseignes).

Par délibération du 28 juin 2010, la Communauté d'Agglomération de Niort a instauré cette taxe et en a défini les modalités d'application.

Pour en assurer la mise en œuvre à compter du 1er janvier 2011 sur l'ensemble du territoire communautaire, la CAN a sollicité l'assistance de la société GO PUB. Chacune des communes de la CAN doit désormais assumer la charge financière découlant de cette prestation ; la répartition de cette charge est établie en fonction des recettes de TLPE perçues par chaque commune.

La répartition de ces recettes est la suivante :

TLPE 2011	Recettes	%
CAN	288 370€	62%
Niort	160 804,50 €	34%
Autres communes	18 116 €	4%
Total	467 290 €	100%

La Ville de Niort ayant perçu 34 % du montant global de la TLPE, participe à hauteur de ce pourcentage du coût de la mission Go Pub s'élevant en 2011 à 69 000 € TTC. Le montant de la participation financière de la Ville de Niort pour 2011 est donc de 23 460 € TTC (soit 34% de 69 000 € TTC).

La CAN a perçu l'essentiel du montant global de la TLPE et participe à hauteur de 62 % du montant de la prestation GO PUB soit 42 780 € TTC (62% de 69 000 € TTC).

Les autres communes ont perçu 4% du montant global de la TLPE, correspondant à une participation de 2 760 € TTC, rapportée au nombre de communes concernées, (25 communes), représente un montant de 110.40 € TTC par commune.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130114-C33-01-2013-DE Date de télétransmission : 17/01/2013 Date de réception préfecture : 17/01/2013
--

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le principe de la prise en charge financière de la prestation de la société Go PUB par la Ville de Niort au prorata du montant de la taxe perçue,
- Approuver le montant de la participation financière de la Ville de Niort qui s'élève à 23 460 € TTC pour l'année 2011,
- Approuver le principe de la prise en charge financière par la CAN du montant dû par les autres communes, ajoutée à la part financière qui lui incombe,
- Approuver le montant de la participation financière de la CAN qui s'élève à 45 540 € TTC (soit la part CAN pour un montant de 42 780 € ainsi que celle des autres communes pour un montant de 2 760 € au total) pour l'année 2011,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 86
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc CLISSON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130114-C33-01-2013-DE
Date de télétransmission : 17/01/2013
Date de réception préfecture : 17/01/2013